

CERTIFICAT

Certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le projet particulier d'occupation au 352 rue Victoria (PPCMOI n° 10-2011 – annexe S)

Je, soussigné, Jasmin Gibeau, greffier-trésorier et directeur général de la Ville de Thurso, certifie :

- QU'il y avait 256 personnes habiles à voter sur la résolution numéro 2022-03-076 ;
- QU'il y avait 36 demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu ;
- QU'il n'y a eu aucune demande faite.

Par conséquent, aucun scrutin référendaire ne doit être tenu et la résolution numéro 2022-03-076 en vertu du règlement PPCMOI N° 10-2011 est réputée approuvée par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Thurso, Québec, le 14 mars 2022.



Jasmin Gibeau
Greffier-trésorier et Directeur général

Déposé à la séance du Conseil municipal tenue le 14 mars 2022.
Publié sur le site web de la municipalité le 15 mars 2022.